Soixantième année. - N ° 30 A Vendredi 13 février 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3215

62 – PAS-DE-CALAIS

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ARRAS

Jugement d'ouverture

Date : 4 février 2026.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
983 395 971 RCS Arras.
MAROLI.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Activité : La Société a pour objet en France et à l'étranger : Les activités de dépôt et vente d'articles d'occasion et neuf de toutes sortes. L'organisation de vides Dressings ainsi que toutes activités se rapportant directement ou indirectement à l'objet social. Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement. La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.
Adresse : rue des Bleuets, Centre Commercial Carrefour-Boréal P, 62217 Beaurains.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 31 décembre 2025, désignant liquidateur Selarl Miquel-aras 35-37 Rue Roger Salengro 62000 Arras. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.